



Fédération nationale  
Des Vidéos des Pays et des Quartiers

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du mardi 8 novembre 2005

**Lieu :** Maison des associations du 13<sup>ème</sup> arrondissement, 13, rue Caillaux, 75013 Paris.

**Date :** mardi 8 novembre 2005.

**Heure :** 16h à 17h

**Participants :**

<b>Structure</b>	<b>Représentant</b>	<b>Mandat</b>
Airelles Vidéo	Nicole ALIX	
Aldudarrak Bideo	Ximun Carrere	
Canal Nord	Vincent Aguano	
Couleurs Cantal		Télé Millevaches
O2Zone TV (Airbel)	Antoine Dufour	
Objectif 36		Dominique Fleurat
Riv'Nord	Patrick Laroche	
Télé Millevaches		Dominique Fleurat
Tele5000		Karine Pichon Bonnot
Trégor Vidéo	Loïc Chapron	
TV 94	Aurélien Gaucherand & Marie Lima	
Téléplaisance	Navaroo	
TGB	Karine Pichon-Bonnot & Christelle Legall	
Vidéon		Nicole Alix

### Individuels

Eric Falconetti		Antoine Dufour
Dominique Fleurat	Dominique Fleurat	
Guy Pineau	Guy Pineau	
Christian Pradié		
Xavier Petit		Patrick Laroche

### Absents non représentés

Alice Coopératif Concept  
Association Ciné Village  
Canal Est  
Maillebois TV  
Télé Baie de Somme  
Télé Centre Bernon  
Télé du Val d'Argent  
TLC  
Christian Pradié



## Sommaire

Compte rendu d'activité 2004	p 3
Compte de résultat 2004	p 10
Prévisionnel 2005	p 12
Axes de travail de la Fédération 2005-2006	p 13
Election du Conseil d'Administration	p 15
Points divers	p 16
Mandats	p 16
Participation aux Etats Généraux à Marseille	p 16
Participation au colloque du PS du Mans	p 16
Séminaire et Université	p 17
Adhésion à un syndicat national	p 17
Condition d'accueil des nouveaux adhérents	p 18
Conditions de fin d'emplois du coordinateur	p 18
TNT en Ile de France	p 18
Archives de la Fédération	p 18
Fiches vidéos en ligne ?	p 19
Réseau de Peer 2 Peer ?	p 19



# Compte rendu d'activité 2004

Le rapport d'activité pour l'exercice 2004 ci-dessous à été présenté :

---

## 1. Relations avec les institutions et les ministères

L'année 2004 a été une année de transition pour la Fédération. Le coordinateur national a changé à la mi-année, ce qui explique une petite baisse de régime. (Voir point 4.)

**Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative :** Il reste le seul soutien financier national de la Fédération. Il a donné pour cette année un total de 33 874 €, répartis comme suit : 9 274 € en FNDVA (formation des bénévoles) ; 9 600 € pour La Fédération et 15 000 € pour la réalisation d'une étude sur les pistes de Validation des Acquis de l'Expérience pour les télé associatives locales.

**La COFAC :** Devant le travail nécessaire pour obtenir, au sein de la COFAC, une reconnaissance par rapport au ministère de la Culture, la Fédération a décidé de ne pas adhérer à nouveau à la COFAC, tout en restant en contact avec cette fédération.

**Les partis politiques :** En fin d'année 2004, la Fédération a engagé un travail de reconnaissance de fond de la part des partis politiques, en leur demandant de se positionner par rapport à la télévision locale participative. Une mobilisation qui semble commencer à porter ses fruits.

## 2. Participation de bénévoles à des rencontres

### 2.1. Brest 2004

La Fédération a participé au 1er Forum des Usages Coopératifs, à Brest, en juillet 2004. 6 personnes ont participé aux trois jours de colloque. La Fédération a organisé des ateliers de discussion autour de l'audiovisuel participatif.

### 2.2. Riv'Nord et Millevaches en Slovaquie

La Fédération a facilité le voyage de représentants de Télé Millevaches et de Riv' Nord en Slovaquie, à l'occasion du festival Golden Beggar, en juin 2004. La Fédération a ainsi permis à deux télévisions participatives françaises d'y présenter la réalité nationale, mais aussi de comprendre les enjeux des télévisions étrangères, et notamment de l'Europe de l'Est (cible principal du festival). La Fédération a ainsi permis des échanges fructueux sur les modes de financement, les modes d'organisations entre télévisions françaises et étrangères.

Cette représentation sera prolongée en 2005.

### 2.3. Semaine de l'économie solidaire à Châteauroux

Les membres de TLC ont participé au colloque.



#### **2.4. Colloque « Télévision d'Initiative Publique Locale » à l'Assemblée Nationale, organisé par TLSP.**

Nous avons réussi à nous faire inviter à la dernière minute, l'Union des Télévisions de Service Public ne nous ayant pas invité. Nous n'avons donc pas pris la parole. Antonin Serpereau, le coordinateur, accompagnait Dominique Fleurat et Guy Pineau.

#### **2.5. Colloque « TVloc'Al » à Colmar, organisé par Canal Est**

Antonin Serpereau, coordinateur, s'est rendu à une rencontre où notre présence n'a pas été très encadrée, malgré les efforts en ce sens de Jacques Dottor, le président de Canal Est qui... démissionnera justement du fait du manque d'ouverture aux autres. Un certain décalage entre la logique de la fédération et celle des acteurs présents.

### **3.2) Soutien aux projets de TV de proximité**

#### **3.1. Appui à l'émergence d'une télévision participative à l'échelle d'une ville : TVasso à Marseille**

TVasso est une association de 20 associations marseillaises créée pour répondre à l'appel à candidature lancé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour une télévision locale hertzienne à Marseille. Cet appel a été lancé en octobre 2003. Le dépôt des candidatures était fixé au 26 mars 2004. TVasso a présenté un projet en partage de canal avec l'opérateur commercial 7L. Le CSA a préféré retenir « TV7 Marseille », projet porté conjointement par la Caisse d'Épargne, *La Provence* (groupe Lagardère) et AB Group. Toutefois la convention, qui doit arrêter la décision du Conseil, n'est aujourd'hui toujours pas signée. TVasso a demandé à la Fédération de l'aider à préparer un recours devant le Conseil d'État pour contester cette décision ; La Fédération a donc fait sienne de cette action.

##### **3.1.1. Appui à la conception**

La Fédération est beaucoup intervenu dans la conception même du projet. Il s'agissait de faire émerger pour la première fois un modèle de télévision participative qui ne soit plus micro locale. Il fallait inventer une structuration des activités, une méthodologie qui mettent la participation directe des habitants de l'agglomération de Marseille au cœur même d'un projet ayant vocation à diffuser pour 1,3 million d'habitants.

La Fédération a donc largement contribué, par son expérience, ses interventions directes, à la structuration du projet de TVasso comme suit. TVasso a une plateforme dont la vocation est de centraliser les programmes issus des centres de productions décentralisées dans les quartiers. Cette plateforme a les ressources pour produire elle-même, avec des professionnels qualifiés, comme toute télévision. Mais l'originalité du système réside dans la mise en place des centres de productions décentralisés. Ceux-ci sont équipés de matériel léger destiné à être mis dans les mains des habitants des quartiers d'implantation. Une équipe chargée d'animer ces centres est sur place. Sa mission est d'aider les personnes à réaliser leurs propres programmes, leurs propres émissions, et à favoriser l'expression audiovisuelle en organisant des formations techniques et méthodologiques. L'implantation de ces centres est pensée en terme de quartiers, Marseille étant toujours fortement structurée par une symbolique de « villages ».



Cette structuration est le fruit de la rencontre entre la volonté de TVasso de présenter un modèle de télévision proches des habitants, différente de la télévision centralisée offerte dans les autres projets, et le savoir faire de la Fédération valorisé au sein du CREFAP.

La Fédération a aussi largement contribué aux réflexions en terme de coûts, moindre en matériel du fait d'un équipement semi professionnel voir amateur, mais important en personnes salariées, le travail de production étant bien plus important que dans une télévision classique.

### **3.1.2. Appui au dépôt candidature**

La Fédération a apporté son expertise en matière de montage de dossiers pour la mise en forme du projet de TVasso, tant pour la présentation de ses objectifs que pour les montages financiers que pour concrétiser la proposition du CSA de partager le canal avec un opérateur commerciale (accord qui sera trouvé avec 7L). Un appui méthodologique avant l'audition publique devant le CSA (juillet 2004) a aussi été apporté.

La Fédération est aussi intervenu plusieurs fois pour aider l'équipe de TVasso à formaliser des outils de communication (plaquettes, affiches), afin de les aider à communiquer le plus tôt possible dans les différents quartiers de Marseille, ainsi que pour renforcer leur présence auprès des institutions locales.

### **3.2. Appui pour l'élaboration et le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat**

Le CSA ayant décidé, malgré son intérêt affiché pour le projet présenté par TVasso adossé à 7L, de donner l'autorisation à TV7 Marseille, TVasso a décidé de préparer un recours devant le Conseil d'Etat. Etant donné la complexité d'un tel projet (technique et médiatique), ainsi que les coûts liés à la mise en place d'un recours (déplacements, documentations, envois, communications...) TVasso a demandé assistance à la Fédération. Une convention lie les deux parties, stipulant que La Fédération prendra en charge l'organisation d'un recours, et ses coûts, pour permettre à TVasso d'atteindre le niveau d'expertise suffisant pour déposer un recours qui puisse être retenu par le Conseil d'Etat.

### **3.3. Actions de formation du CREFAP**

La Fédération, un peu moins actif du fait de la mobilisation de ses principaux animateurs sur le projet de TVasso, a tout de même fonctionné.

Le soutien à O2Zone (Marseille) a continué en 2004, à travers l'organisation de formations de perfectionnement de l'équipe d'Air Bel, chargée de transférer ses compétences de formateur à d'autres centres sociaux, mais aussi à travers des appuis méthodologiques quant à son développement stratégique.

La Fédération a donc mis en place des formations complémentaires issues des compétences d'Aldudarrak Bideo (Pays Basque), Vidéon (Evry, Région parisienne). Ces formations aboutissent à une autonomisation de personnes n'ayant aucune formation en technique audiovisuelle initialement.

D'autre part les méthodologies imaginées, renforcées à O2Zone sont maintenant suffisamment mature pour qu'elles puissent à leur tour être transférées. Les personnes



formées avec l'appui du CREFAP à O2Zone sont maintenant, pour certaines d'entre elles, aptes à apporter des formations à d'autres projets.

De fait O2Zone est en extension exponentielle. Le projet, issu en 2002 d'un centre social, concerne aujourd'hui 6 centres sociaux, à Marseille mais aussi Aix en Provence. O2Zone devrait fonctionner en 2005 dans 12 centres sociaux. Les formations de ces centres sont faites directement à partir des ressources locales, à savoir celles acquises par les initiateurs d'O2Zone qui aujourd'hui, dans le cadre du CREFAP, forment à leur tour d'autres permanents de télévision participative.

Cette démarche, initiée depuis 2002 avec le soutien du CREFAP, est aujourd'hui reconnue comme une des missions de la Caisse d'Allocation Familiale de Provence Alpes Côte d'Azur, la première de France.

#### **3.4. Mission d'appui et d'expertise d'urgence à Télé Millevaches**

La Fédération a inauguré cette année les missions d'appui et d'expertise. Télé Millevaches (Plateau du Limousin), qui fêtera ses 20 ans en 2006, a connu une période difficile en fin d'année 2004. Un des principaux financeurs du projet avait en effet arrêté son financement, sans que cela ait été pressenti par la structure. Elle s'est donc retrouvée presque du jour au lendemain dans une situation extrêmement critique.

La Fédération, à la demande de Télé Millevaches, a organisé une mission d'expertise et d'appui. Deux personnes, notamment qualifiées par rapport aux mécanismes de financement locaux, mais aussi par rapport au fonctionnement économique et social de ce type de projet, se sont rendues sur place pendant deux jours. Elles ont travaillé avec les permanents (salariés et bénévoles de l'association) afin de mettre au jour les mécanismes de financement mis en place par la structure, et de voir les perspectives possibles. Cette mission était particulièrement conditionnée par la réorganisation actuelle des interlocuteurs institutionnels (ici création d'un Parc, ailleurs regroupement de communes, montée en puissance des Régions...). Télé Millevaches a pu améliorer ses relations avec le Parc, mieux comprendre la logique de ses interlocuteurs. La subvention a finalement été allouée pour 2004 et promise pour 2005. Télé Millevaches consacra les années 2005 et 2006 à renforcer son ingénierie en matière financière, notamment afin de développer et diversifier ses ressources.

Cette mission a mis en forme une des actions du CREFAP, qui sera renforcée en 2005. Une demande de financement au titre de Projet Expérimental a été déposée en ce sens.

#### **3.5. Soutien au développement d'une coordination en Ile de France**

La Fédération a appuyé en 2004, en encadrant les premières réflexions, la formation d'une coordination des télévisions participatives de proximité en Ile de France. Elle a proposé une modélisation pour l'organisation des différentes composantes franciliennes, afin que les identités des uns et des autres ne soient pas diluées dans un nouvel espace trop vaste. La Fédération a facilité les réunions entre les participants potentiels, a organisé des échanges, etc.

Par ailleurs la Fédération a échangé avec la Région Ile de France et un cabinet de conseil par rapport à l'organisation d'un réseau régional de télévisions associatives. Les modalités de mutualisation des programmes, de coordination et d'appui ont été discutées.



Malgré ces efforts, le projet de Fédération en Ile-de-France n'a pas vraiment décollé, les acteurs locaux ayant du mal à trouver du temps à consacrer pour réfléchir à des logiques de coopération.

### **3.6. Un questionnaire pour développer les formations**

La Fédération a envoyé un questionnaire au premier semestre 2004. Ce questionnaire avait trois objectifs : permettre l'identification des personnes ressources qu'il était possible de qualifier au sein même du réseau de la fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers ; étudier les besoins de formation ; recenser le matériel disponible. Ce questionnaire a été diffusé à tous les membres de la Fédération.

Les besoins de formation ont été les plus faciles à faire émerger. Les adhérents souhaitent un appui en matière financière (renforcement et diversification des ressources publiques, émergence d'autres sources de financement – parrainage, fondations...), en matière juridique (droits d'exploitation SACEM, SACD et autres, droit de l'audiovisuel, veille législative, droit du travail, droit à l'image...), en matière de « gestion » des bénévoles (comment faciliter la participation, quelles sont les techniques à mettre en œuvre, etc.) et enfin, d'une manière moindre, technique (connaissances des matériels, montages, prise de son, lumière, diffusion, encodage, Internet...).

En fonction de ces 4 grands axes de travail, des personnes ressources ont commencé à émerger. La Fédération a identifié des pôles de compétences parmi les bénévoles de la Fédération. Ces pôles ne sont pas nécessairement concentrés géographiquement. Par exemple, en matière de financement, des compétences complémentaires existent à Marseille, au Pays Basque, à Amiens, en Région Centre. Techniquement des compétences existent, selon les besoins, en Bretagne, au Pays Basque, à Evry... et ainsi de suite.

La Fédération, en 2004, a commencé à mettre en place un répertoire de formateurs potentiels, selon leurs capacités et leur disposition géographique.

La question du matériel n'a pour l'instant pas connu de réelle avancée. Mais il est possible d'y voir la conséquence d'une faible interrogation sur ce plan. La catégorie de matériel choisie est celle, sans conteste, du matériel grand public. En effet son coût est réduit, sa qualité est parvenue à un niveau tout à fait acceptable, et surtout son maniement par les bénévoles des télévisions s'en trouve largement facilité. De plus, tous les équipements étant maintenant numérique, les stations de travail s'en retrouvent d'autant plus transversales, et moins compliquées que les anciennes technologies.

Ce questionnaire, et le travail de recherche fait dans le second semestre 2004, ont permis de renforcer le pôle formation de la Fédération, en se basant essentiellement sur la qualification des ressources bénévoles.

### **3.7. Obtention d'un agrément formateur DRTEFP**

La Fédération a obtenu en octobre 2004 son agrément formateur auprès de la DRTEFP de Marseille, suite à la qualification de son travail de formation mené en marge du séminaire de la Fédération à Châteauroux en septembre de la même année. La Fédération est donc habilitée à organiser et dispenser des formations.

## **4. Séminaire de Châteauroux**

Cette année pas d'Université, mais un séminaire interne qui s'est tenu à Châteauroux (36), organisé par TLC. Le séminaire a été suivi par une trentaine de personnes sur 3



jours. Ont notamment été abordées les questions du participatif et des positions des différents acteurs de nos télévisions et celle de plans de formation adapté à la télé participative. Le Séminaire a aussi donné lieu à deux moments de rencontre, avec les élus de Pays des environs et avec des institutions de formation (AFPA, GRETA...)

Un « guide des élus » d'une dizaine de pages, composé d'articles présentant les différentes caractéristiques de nos télévisions, a été édité.

Le séminaire a été financé par le conseil Régional, le conseil Général... Un financement qui a permis à la Fédération de prendre intégralement en charge un représentant par structure (déplacement + hébergement). Le séminaire a été suivi par une trentaine de personne, pendant trois jours.

## **5. Embauche d'un nouveau coordinateur**

La Fédération a embauché un nouveau coordinateur national, Antonin Serpereau, pour remplacer Thierry Michel qui voulait partir après 5 ans de travail. Le nouveau coordinateur a été embauché à partir de juin. Il est localisé à Paris. Il doit travailler de chez lui avec des contacts réguliers avec les structures d'Ile de France (Vidéon, Riv'Nord). Le poste est mis à disposition par Vidéon, qui pouvait bénéficier d'un emploi consolidé sur un ancien emploi jeune.

Auparavant, la Fédération avait embauché un autre coordinateur, mais qui n'est resté que deux mois, au bout desquels il a été décidé d'un commun accord de ne pas poursuivre la collaboration, les attentes des uns et des autres n'étant pas comblées.

## **6. Mise en place d'une lettre d'information hebdomadaire**

La Fédération, dans une logique de mutualisation de l'expérience comme dans une logique de renforcement des liens entre les différentes structures composant le réseau de la Fédération, a mis en place au dernier trimestre 2004 une lettre régulière d'information sur l'actualité des questions au sein de la Fédération (actualité des membres, questions stratégiques, avancement des dossiers, etc.) Cette lettre est beaucoup lue et contribue considérablement à renforcer la cohérence de l'action de la Fédération.

D'après les échos que nous avons pu avoir, cette lettre est bien accueillie.

---

### **Observations :**

Le séminaire de Châteauroux a eu des répercussions positives pour la structure d'accueil (réseau avec les élus locaux etc.)

L'action d'appui à Télé Millevaches en situation de crise est soulignée comme une action intéressante pour l'avenir de la Fédération.

Il est important que les membres puissent prendre conscience qu'ils peuvent utiliser l'agrément formateur DRTEFP que la Fédération a obtenu pour valider leurs propres formations. Cela s'ajoute à l'agrément de jeunesse et sports à utiliser par les adhérents pour étayer des dossiers, des demandes, etc

.

Le présent rapport ne couvre pas l'exercice 2005. Nous pouvons cependant esquisser quelques points essentiels à son propos :



- La Fédération a participé à beaucoup de rencontres, localement, nationalement et internationalement.
- L'appui à TVasso a été poursuivi : la Fédération a préparé et accompagné TVasso dans le dépôt d'un recours devant le Conseil d'Etat pour contester la décision du CSA concernant Marseille.
- L'appui à O2Zone a continué (actions de formation à Marseille etc.). O2Zone, concerne maintenant 5 Centres Sociaux.
- La Fédération a continué à essayer de favoriser l'émergence d'une fédération en Ile de France, toujours sans grand succès.
- Enfin l'étude en Validation des Acquis de l'Expérience, financée fin 2004, a surtout eu lieu en 2005. Elle est en cours de finalisation.

**Vote : le rapport d'activité 2004 est adopté à l'unanimité.**



## Compte de résultat 2004

Le compte de résultat 2004 suivant a été présenté :

charges	2004	Produits	2004
<i>charge d'exploitation:</i>	29 437 €	<b>report travaux en cours</b>	<b>10 612 €</b>
<b>frais de fonctionnement</b>	<b>6 521 €</b>	<i>produits d'exploitation:</i>	17 088 €
participation au loyer (Ligourès)	752 €	<b>cotisations</b>	<b>1 226 €</b>
frais de bureau	455 €	<b>aide à l'emplois</b>	<b>15 862 €</b>
télécommunication (poste, téléphone)	1 050 €	emplois jeune mi-temps (9 mois) (Airelles Vidéo)	6 525 €
TD coordinateur	1 458 €	emplois jeune temps plein (2 mois) (Vidéon)	2 111 €
TD Conseil d'Administration	2 806 €	emplois consolidé temps plein (6 mois) (Vidéon)	7 225 €
<b>rémunération du personnel</b>	<b>22 916 €</b>	<b>rencontres</b>	<b>6 194 €</b>
participation coordinateur mi-temps (9 mois)	9 300 €	<b>Séminaire (TLC)</b>	<b>5 500 €</b>
participation coordinateur temps plein (6 mois)	9 699 €	CR Centre (TLC)	4 000 €
participation coordinateur temps plein (2 mois)	3 917 €	CG Indre (TLC)	500 €
<b>rencontres</b>	<b>8 016 €</b>	DDJS (TLC)	1 000 €
<b>séminaire</b>	<b>6 566 €</b>	<b>Forum Brest</b>	<b>694 €</b>
hébergement repas	3 216 €	<b>CREFAP</b>	<b>18 874 €</b>
salle + assurance	1 000 €	Contrat d'Objectif (Min Jeunesse et Sport et Vie Associative)	9 600 €
location matériel	800 €	FNDVA (Min Jeunesse et Sport et Vie Associative)	9 274 €
TD	1 348 €	<b>Etude VAE</b>	<b>15 000 €</b>
actes 1ere partie	202 €	subventions MJSVA	15 000 €
<b>université</b>	<b>1 450 €</b>	<b>Total I</b>	<b>67 767 €</b>
<b>représentation salons</b>	<b>0 €</b>	<b>apport valorisé (II)</b>	<b>44 300 €</b>
<b>Etude VAE</b>	<b>99 €</b>	<b>Total des Produits (I + II)</b>	<b>112 067 €</b>
<b>formations</b>	<b>3 840 €</b>		
<b>provision pour travaux en cours</b>	<b>26 369 €</b>		
<b>résultat</b>	<b>105 €</b>		
<b>Total (I)</b>	<b>67 767 €</b>		
<b>charges supplétives (II)</b>	<b>44 300 €</b>		
<b>Total des charges (I + II)</b>	<b>112 067 €</b>		

### évaluation des contributions volontaires en nature

secours en nature	5 200 €	bénévolat*	36 000 €
mise à disposition gratuite biens et services	3 100 €	prestations en nature	5 200 €
personnel bénévole*	36 000 €	apports en industrie	3 100 €
<b>Total</b>	<b>44 300 €</b>	<b>Total (II)</b>	<b>44 300 €</b>

\* voir calcul bénévolat 2004



<b>calcul bénévolat 2004</b>				
	<b>nombre jours par an</b>	<b>nombre personne</b>	<b>valeur unitaire moyenne (en €)</b>	<b>valeur totale (en €)</b>
<b>CA</b>	4	10	200 €	8 000 €
<b>séminaire</b>	10	4	200 €	8 000 €
<b>présidence</b>	20	1	200 €	4 000 €
<b>conseil</b>	15	1	200 €	3 000 €
<b>trésorier</b>	15	1	200 €	3 000 €
<b>secrétaire</b>	10	1	200 €	2 000 €
<b>CREFAP</b>	20	2	200 €	8 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>

### **Observations :**

2004 est encore une « bonne année », pour laquelle on a eu un budget encore important, autour de 112 000 €.

Les aides à l'emploi étaient encore importantes, d'autant plus qu'il y a eu chevauchement des aides pour l'ancien coordinateur, Thierry Michel, le nouveau, Antonin Serpereau, ainsi que la personne qui est partie pendant sa période d'essai. Pour 2004, ainsi que pour 2005, la Fédération utilise un emploi aidé mis à disposition par une structure membre (Airelles Vidéo puis Vidéon). En 2006, la Fédération sera employeur, en embauchant un coordinateur à l'aide des CAE.

CREFAP : 2004 était la dernière année du financement sur 3 ans de l'action, à titre d'action expérimentale.

Par rapport au séminaire, les financements ont été tous trouvés localement par la structure d'accueil (TLC).

Etude VAE : très peu de dépenses en 2004 car la subvention a été votée très tardivement. Les dépenses auront lieu en 2005.

Calcul bénévolat : la valorisation est importante car le CA a tenu beaucoup de réunions en 2004. Les journées ont été calculées le plus précisément possible.

**Vote : le compte de résultat 2004 est voté à l'unanimité.**



## Prévisionnel 2005

En raison du décalage de calendrier entre l'adoption du budget prévisionnel et sa rédaction, le prévisionnel présenté ne peut plus l'être que pour une approbation de principe. Nous savons en effet que le budget réel est très loin du prévisionnel escompté.

charges	Prev 2005	Produits	Prev 2005
		<b>report travaux en cours</b>	<b>26 370,00 €</b>
<b>frais de fonctionnement</b>	<b>25 684,00 €</b>	<b>cotisations</b>	<b>1 500,00 €</b>
loyer (Ligourès)	204,00 €	<b>aide à l'emplois</b>	<b>9 450,00 €</b>
frais de bureau	1 000,00 €	emplois jeune mi-temps (9 mois) (Airelles Vidéo)	
télécommunication (poste, téléphone)	1 680,00 €	emplois jeune temps plein (2 mois) (Vidéon)	
TD coordinateur	5 000,00 €	emplois consolidé temps plein (Vidéon)	9 450,00 €
TD Conseil d'Administration	8 000,00 €	<b>rencontres</b>	<b>95 223,00 €</b>
TD Comité de Pilotage	3 000,00 €	<b>Séminaire (TLC)</b>	<b>0,00 €</b>
TD projet expérimental	5 000,00 €	<b>Université</b>	<b>95 223,00 €</b>
divers fongible	1 800,00 €	Union Européenne	25 000,00 €
<b>rémunération du personnel</b>	<b>53 166,00 €</b>	Conseil Régional	30 000,00 €
coordinateur mi-temps (9 mois)		Conseil Général	15 000,00 €
coordinateur temps plein	17 166,00 €	Ville Amiens	8 000,00 €
coordinateur temps plein (2 mois)		Subvention Etat	2 000,00 €
indemnisation chercheurs	13 500,00 €	recettes	15 223,00 €
indemnisation conseil	8 000,00 €	<b>CREFAP</b>	<b>30 000,00 €</b>
soutiens et partenariats	14 500,00 €	Contrat d'Objectif (Min Jeunesse et Sport et Vie Associative)	15 000,00 €
<b>rencontres</b>	<b>95 223,00 €</b>	FNDVA (Min Jeunesse et Sport et Vie Associative)	15 000,00 €
séminaire	0,00 €	<b>Projets expérimentaux (MJSVA)</b>	<b>15 000,00 €</b>
université	95 223,00 €	<b>Etude VAE</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>représentation salons</b>	<b>2 500,00 €</b>	subventions MJSVA	15 000,00 €
<b>Edition + outils communication</b>	<b>10 000,00 €</b>	régions	10 000,00 €
<b>location locaux formation</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>Total I</b>	<b>202 543,00 €</b>
<b>Imprévus</b>	<b>8 970,00 €</b>	<b>apport valorisé (II)</b>	<b>44 300,00 €</b>
<b>Total (I)</b>	<b>202 543,00 €</b>	<b>Total des Produits (I + II)</b>	<b>246 843,00 €</b>
<b>charges supplétives (II)</b>	<b>44 300,00 €</b>		
<b>Total des charges (I + II)</b>	<b>246 843,00 €</b>		

secours en nature	5 200,00 €
mise à disposition gratuite biens et services	3 100,00 €
personnel bénévole*	36 000,00 €
<b>Total</b>	<b>44 300,00 €</b>

bénévolat*	36 000,00 €
prestations en nature	5 200,00 €
apports en industrie	3 100,00 €
<b>Total (II)</b>	<b>44 300,00 €</b>

**Vote : approbation de principe à l'unanimité.**



## **Axes de travail de la Fédération 2005-2006**

C'est un des points essentiels de l'Assemblée Général. Il s'agit, à partir du bilan des 7 années écoulées et des forces disponibles actuellement, de faire des choix stratégiques pour la Fédération.

### **Résumé des travaux du CA de la veille.**

Pour préparer cette journée, le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni le lundi 7 novembre. Il a fait un travail de bilan des dernières années écoulées, du type d'actions menées, des réussites et des échecs de la Fédération. Il a fait un bilan des forces disponibles actuellement, au niveau financier et humain, pour la Fédération et pour ses membres.

Ce bilan est d'autant plus important que la Fédération connaît un tournant, avec le départ de la présidence de Nicole Alix, qui occupe cette fonction depuis 7 ans, auquel s'ajoute le départ du coordinateur. De plus 2005 est une mauvaise année en terme de financement. Il est donc primordial de bien cerner les axes de travail prioritaires pour la Fédération.

Le point le plus important qu'on peut retenir de ces 7 années de travail de la Fédération, c'est l'émergence d'une notion de plus en plus forte et structurante : celle de télévision participative. Elle est issue des rencontres dans les séminaires, les universités... Elle reste à affiner, à concrétiser, mais c'est autour d'elle que pourrait s'organiser la cohérence de la Fédération. Le CA propose donc de concentrer la fédération autour de cette notion, à la fois pour dynamiser la fédération en interne, et pour structurer sa visibilité extérieure

Pour ce faire, le CA propose de travailler une année et de manière prioritaire autour du CREFAP. La Fédération a en effet du mal à avoir une représentation claire des forces qu'elle représente, en matière de travail, de personnes, d'actions. L'idée du CREFAP, qui a émergé il y a deux ans, était de servir d'appui et de centre d'étude pour les télévisions de proximité. Aujourd'hui il pourrait être renforcé et tourné vers les télévisions « participatives ».

Dans ce cadre, il faudrait qu'un groupe de travail capitalise les expériences de formations, et le type d'action mis en place par ses membres. Cela pour aider les structures émergentes, appuyer les autres télévisions dans leur réflexion, et donner du corps à l'argumentaire fédéral.

Le CA propose, toujours dans ce cadre, de développer le site du CREFAP, qui doit être une vitrine des actions de toutes les télévisions membres. De plus, il faudrait que le CREFAP puisse valider, « labelliser » les actions participatives des télévisions membres, qui pourraient revendiquer cette légitimité auprès de leurs financeurs, notamment. Le CREFAP pourrait être une sorte d'« observatoire des télés participatives », déterminant les actions qui sont participatives et celles qui ne le sont pas.

Mutualisations : c'est un axe important de la Fédération, mais il faut bien intégrer ce processus dans le travail local. Cela ne doit pas être perçu comme une surcharge de travail au niveau local, mais comme un processus intégré à la pratique quotidienne. Seules, les télévisions membres ne sont pas assez fortes. Mais la masse collective est importante (en matière d'expertise, de savoir faire, de salariés...)



Le CA souligne aussi qu'il est important de peser autant que faire se peut sur les élections de 2007 (nationale), 2008 (locales). Il faut que la Fédération se positionne et cherche à faire inclure ses priorités dans les programmes des partis politiques en lice (fonds de soutien, accès aux réseaux...)

Le CA souligne l'importance des moments de rencontre annuels comme les séminaires et les universités, pendant lesquels les liens se renforcent entre les membres, et qui dynamisent le réseau. En 2005, il n'y en aura pas eu, pour des raisons financières. Il est important que la Fédération fasse en sorte que cela ne se reproduise plus.

Enfin le CA souligne l'importance de l'implication réelle de ceux qui le peuvent. Il s'agit de dépasser les intentions pour fournir un travail concret. De plus, il serait bon, pour que les actions soient mieux comprises par tout le réseau, de dynamiser la communication des informations. Ce qui signifie un effort de communication de la fédération sur ses actions et les chantiers en cour, mais aussi une implication des membres. Le CA suggère qu'une personne au sein de chaque structure soit mandatée par celle-ci pour suivre l'actualité de la Fédération pour faire le lien entre le Fédéral et le local.

#### **Proposition d'axes de travail :**

- 1- travail autour du CREFAP comme axe principal :
  - a. capitaliser
    - i. faire savoir en interne et en externe ce qu'on a fait
    - ii. donner une définition plus exacte du participatif
  - b. accompagner des actions qui pourront mettre en pratique et faire évoluer les conceptions
    - i. pour structures émergentes : soutenir et labelliser, donner du background aux initiatives.
  - c. Accueil des nouveaux arrivants
- 2- Lobbying
  - a. Faire de la FD une référence pour nos interlocuteurs
  - b. Préparer les échéances électorales
    - i. Fonds de soutien
    - ii. Accès aux réseaux
- 3- Autres actions
  - a. Organiser le séminaire à Millevaches.
  - b. Préparer un rencontre type « université »

**Vote : la proposition des axes de travail est adoptée à l'unanimité.**



## **Election du Conseil d'Administration :**

### Composition du CA sortant

- Airelles Vidéo
- Aldudarrak Bideo
- Canal Nord
- Riv'Nord
- Télé Toutim
- Télé 1000vaches
- Télé Plaisance
- Vidéon
- Dominique Fleurat
- Xavier Petit
- Guy Pineau

### Candidatures au CA 2005

- Airelles Vidéo
- Aldudarrak Bideo
- Canal Nord
- Objectif
- Riv'Nord
- Télé 1000vaches
- Télé94
- Trégor Vidéo / TGB (candidature commune)
- Vidéon
- Dominique Fleurat
- Xavier Petit
- Guy Pineau

**Vote : le CA est élu à l'unanimité**

### Candidature Bureau

Ximun Carrere, Sylvie Coren, Jean-Michel Cornu, Nicole Alix, Antoine Dufour, Dominique Fleurat, Vincent Aguano.

**Vote : le bureau est élu à l'unanimité**

### Répartition du bureau

- présidence : Antoine Dufour
- vice-président : Ximun Carrere ; Jean-Michel Cornu ; Nicole
- secrétaire : Dominique
- trésorier : Vincent
- trésorier adjoint : Sylvie



## Points divers

- **Mandats et vice-présidences élargies (capacité de représentation élargie et conditions de co-gestion – délégation plus affirmées).**

Les délégations concernent le bureau, voire des membres du CA, voire des adhérents tout court. La délégation écrite est systématique. La délégation est responsable et autonome. Le bureau a la possibilité de retirer le pouvoir de délégation. Les éventuelles erreurs doivent être assumées collectivement, et respectées.

Ce procédé est soumis aux présents, et sera voté lors du prochain CA. Proposition de blog privé pour CA pour les discussions et garder un historique de travail. Le CA doit mettre au point les outils.

- Réunion CREFAP : réunion le 6 décembre – restreint.
- CA : à Paris un mardi après le 17 janvier. OJ : organisation du séminaire.

- **Participation aux Etats Généraux pour des médias pluralistes – Marseille et niveau national.**

Un problème se pose à la Fédération concernant sa participation aux EG dont elle est une des signataires. En effet, la première manifestation dans ce cadre a lieu à Marseille, et est organisée par une personne avec laquelle la Fédération a déjà eu des problèmes à Marseille. Il est compliqué en l'état de participer à une réunion qui n'a probablement pour objectif que de positionner son organisateur comme personne ressource pour les médias associatifs en France, position à laquelle il aspire mais pour laquelle il n'a pas réellement de légitimité. De plus, une bonne partie des médias associatifs et alternatifs de Marseille ne sont pas invités à participer à la rencontre, ce qui pose des questions supplémentaires sur la représentativité de la manifestation.

Par contre, il est important pour la Fédération de soutenir les Etats Généraux, qui font suite à la campagne référendaire, qui a suscité une mobilisation sans précédent. De fait, les EG sont encore assez fragiles. Refuser de prendre part à ce colloque, qui se présente comme le point de départ réel des EG, pourrait avoir des conséquences qui dépassent Marseille.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Ecrire une lettre ouverte à l'OFM pour expliquer le problème ? Le problème étant que l'OFM ne va pas très fort en ce moment, ce qui signifie que personne ne va lire, et encore moins trancher.
- Quelle possibilité de mobiliser l'ensemble du milieu de la communication alternative marseillaise pour réorganiser le colloque et contre-balancer l'organisation en place ?
- Demander une tribune dédiée aux télé participatives pour faire passer notre message.

### **Décision :**

Rencontrer l'organisateur, Jacques Soncin, pour voir comment on peut faire pour ne pas couler la rencontre sans se laisser instrumentalisé. Nicole Alix s'en chargera.

- **Congrès PS.**

Nous avons déjà pesé sur les politiques des partis par le passé. Dans le cadre de la préparation à 2007, il faut amplifier les efforts. Nous avons travaillé en 2005 (participation au colloque du PS sur les médias de février, audition par la Commission



Presse de l'Assemblée Nationale, rencontre avec Anne Hidalgo, Dominique chargée de travailler sur la question de télévisions locales pour le PS...).

Intérêt à aller à ce congrès : être présent, et rencontrer les gens pour préparer l'avenir. Situation peu claire en ce moment suite aux conflits internes, donc nous sommes forcément attentiste, mais il faut être en contact avec ceux qui pourront avoir une influence voire une charge sur la politique du PS en cas de retour au pouvoir

**Proposition :**

Mandater une personne pour aller au colloque du PS du Mans, en plus de Dominique qui y sera en tant que militante. La Fédération pourra prendre en charge un AR en train plus une nuit d'hôtel.

Les dates n'étant pas connues, la décision sera prise par Internet par la suite.

- **Séminaire et Université**

Université :

Point d'info sur contexte actuel : organisation sur Amiens ; quelques financements obtenus, mais pas assez. Efforts collectifs insuffisants. Prévue pour octobre 2005, mais problèmes de financement, donc annulation en juillet de la même année (il manquait environ la moitié des 40 000 € minimaux requis.)

**Proposition :**

Organiser la prochaine Université à Amiens, mais en 2007. Les financeurs actuels devraient être OK. Cette université serait juste après les élections nationales, pour revenir sur promesses de campagnes et programmes politiques. Il faut caler rapidement les questions d'hébergement et les détails techniques, ainsi qu'un programme adapté.

Séminaire :

Télé Millevaches l'organise dans le cadre de ses 20 ans à l'automne 2006.

Suite aux problèmes financiers de cette année pour organisation de l'université à Amiens, il a été décidé de donner au séminaire de Millevaches un caractère plus « ouvert » qu'initialement prévu, les séminaires étant en principe destinés à être des moments de travail en interne à la Fédération.

Le séminaire « remplacera » l'université, car ni la Fédération ni les structures ne pourront se mobiliser deux fois dans la même année.

Quelques thématiques de l'université seront réadaptées pour le séminaire de Millevaches. Il faudra faire venir quelques chercheurs, quelques représentants étrangers, mais de façon moins ambitieuse que pour une Université (il y aura moins de visibilité médiatique, et il sera plus compliqué de faire venir des personnes du CSA, des partis politiques etc. sur le plateau de Millevaches.)

Télé Millevaches fait des réunions régulières, et Dominique Fleurat peut y aller pour travailler avec eux (il s'agira d'abaisser les coûts proposés pour l'instant, et d'organiser le contenu des journées de travail).

Le CA doit reprendre le programme de l'université, l'adapter, et redéfinir les invités.

Dominique Fleurat est mandatée pour l'organisation du séminaire.

- **Adhésion de la Fédération à un syndicat national**

Le président du Syndicat d'employeurs des radios libres, marseillais, a contacté Antoine. Le SNRL considère que la Commission ministérielle à la Culture relative au Fonds de soutien à l'expression radiophonique est actuellement déséquilibré, suite à l'entrée du syndicat des télévisions commerciales locales. Le SNRL nous sollicite pour



nous constituer en syndicat d'employeur afin de compenser ce déséquilibre, en tant que représentant des télévisions associatives.

Cette sollicitation met l'accent sur l'importance pour la Fédération de faire partie d'un syndicat nous donnant une légitimité vis-à-vis des ministères. Antoine Dufour est en train de voir du côté de l'URIOPS.

**Proposition :**

Antoine Dufour est mandaté pour rechercher le syndicat le plus à même de permettre à la Fédération d'intégrer un groupe lui donnant une légitimité vis-à-vis des ministères. Dans 6 mois il fera un compte rendu au CA et fera ses propositions.

**Voté.**

- **Nouveaux adhérents et leurs conditions d'accueil.**

Nouveaux adhérents : une procédure d'accueil doit être mieux organisée pour :

- qu'ils aient une meilleure visibilité de la fédération
- que la fédé comprenne les tenants et aboutissants de la structure

Il est important aussi de favoriser des moments de rencontre physique, type AG, pour que les nouveaux arrivants, et même les structures qui ne sont pas au CA, puisse mieux comprendre les enjeux de la Fédération. De plus, il serait peut être bon que quelqu'un soit responsable au sein des assocés membres pour assurer un minimum de dialogue.

**Proposition :**

Créer une fiche d'identité claire et systématique. Il sera important de ne pas demander aux adhérents ce qu'ils « attendent » de la Fédération, mais bien leur demander leur vision de la Fédération, afin de ne pas les positionner comme des « consommateurs ».

- **Fin de l'emploi d'Antonin et transferts de données, de savoirs et de conditions de travail.**

Antonin Serpereau s'engage à préparer la transition des dossiers en cours et du matériel (dossiers et ordinateur). Il faudra nécessairement que le successeur d'Antonin puisse venir à Paris pour travailler une semaine, et Antonin pourra se rendre à Marseille pour aider à la transition par la suite en fonction de ses disponibilités.

Les entretiens d'embauches auront lieu à partir du 15 novembre. Un premier volet a lieu avec Antonin et Nicole à Aix, un second avec Antoine et Betty. Une première sélection, assez large, sera faite entre les deux entretiens.

Comme possibilité d'investissement personnel, Antonin indique qu'il peut s'impliquer sur les relations internationales de la Fédération, afin de faire fructifier les rencontres de cette année (Slovaquie, Séville...).

- **TNT région parisienne**

TV94, nouvel adhérent, du Val de Marne, est en relation avec Téfif, lui-même candidat à la TNT régionale en Ile de France. Cependant, après discussion, il s'est avéré que TV94 ne serait, en l'état, que producteur de programme, et non diffuseur.

- **Archives de la Fédération**

C'est un chantier important à ouvrir. Guy Pineau a « quelques cartons » qu'il est prêt à donner à la Fédération, si celle-ci a un lieu propre au stockage à proposer. La Fédération a quelques archives. Il faudrait un lieu et une indexation, même sommaire.

Le problème c'est la question des archives vidéo. Malgré tous les outils techniques (Peer To Peer, DVD, etc.) le temps manque : les structures n'ont pas le temps d'envoyer les



cassettes, et même si elles le faisaient il faudrait indexer les archives, ce qui demande un gros travail. Ce serait un projet intéressant à terme, pour lequel la fédération pourrait chercher des financements.

- **Fiches Vidéos**

TV94 demande s'il serait possible de faire des fiches vidéos disponibles sur Internet pour permettre à ceux qui veulent faire de la vidéo sans rien y connaître de comprendre les bases. On peut aller voir des exemples sur « currentTV » et « cameravideo.com ».

- **Partage de vidéos en Peer to Peer**

TV94 soulève la question d'un réseau d'échange de vidéos libres de droit pour les télévisions de la fédération. La technique du peer to peer permet de se passer d'un serveur central.

Cette proposition soulève deux questions :

- cette idée a déjà été évoquée, mais les télévisions n'arrivent pas à dégager le temps nécessaire (expérience tentée par Navarro qui attend toujours les cassettes pour Téléplaisance.)
- comment diffuser des vidéos qui sont liées au territoire, et n'ont souvent pas de sens en dehors de lui ?